



Edito

Vers un réveil du mouvement social?

Face à la crise qui rebondit - quoi qu'en dise Sarkozy qui nous annonce une baisse du chômage "...dans les semaines et les mois qui viennent"; face aux annonces gouvernementales sur la réouverture du dossier des retraites, sur la limitation des déficits publics, sur la RGPP...; et bien sûr face à la réforme Chatel des Lycées et aux nouvelles suppressions massives de postes dans l'Education; la reprise des luttes et des mobilisations sociales est une urgente nécessité.

Des points d'appui existent : la mobilisation du 21 janvier dans l'Education et la manifestation du 30 ianvier (10 000 manifestants à Paris), les grèves d'établissements à Marseille et ailleurs, les mobilisations en cours à la SNCF (préavis unitaire de 24 heures les 2 et 3 février) et à la SNCM (préavis de 24 heures le 2 février et un préavis de grève illimité déposé pour le 23 février). De même, la résistance des salariés frappés par des fermetures de sites (raffinerie Total de Dunkerque) ou d'entreprises (Pier Import) montre que les salarié-e-s du privé, malgré les coups portés, ne sont pas résigné-e-s.

Profitons des congés pour reprendre des forces et préparer nos luttes pour les mois qui viennent. Sur l'ensemble de ces dossiers, pour l'Education et le Service public, pour les salariés dans leur ensemble, il est temps de riposter!

Alors bonnes vacances à toutes et tous, mais à bientôt dans les luttes!

Emmanuel Arvois

Assemblée générale des adhérents, Mardi 26 janvier au collège Henri Barnier à Marseille

Une vingtaine de camarades dont un retraité étaient présents pour 2 collèges, 1 lycée, 9 LP et 3 écoles avec la participation du secrétaire général de l'UL CGT des quartiers nord. Cette réunion se situait quelques jours après la journée de grève du 21 janvier et a permis de faire un point sur les mobilisations. La discussion a porté essentiellement sur les perspectives et stratégies de luttes. Des questions également sur le conseil pédagogique qui appellent un positionnement syndical quant à notre participation à cette instance. Les DGH qui vont tomber dans les établissements pourront être un point d'appui pour les mobilisations (voir ci-dessous).

Une délégation a ensuite rejoint le rassemblement devant l'inspection académique, puis l'assemblée générale des grévistes à la Bourse du travail.

26 février, DGH : une journée de formation pour se préparer ensemble à l'action !

Le 26 février la CGT Educ'action 13 organise une journée de formation syndicale sur la DGH. Au delà de la nécessité de se former pour s'y retrouver dans le maquis des dotations horaires, l'enjeu de cette journée est pour nous de se préparer ensemble à l'action collective. Avec 345 postes supprimés dans le second degré, notre Académie paie le prix fort d'une politique généralisée de casse du Service public d'Education : la bagarre s'annonce sévère et il nous faut la mener tous ensemble et pas en ordre dispersé. L'intérêt de cette journée sera de faire le point sur la situation des établissements et de nous permettre de préparer un calendrier d'action par secteurs et au plan départemental. Nous comptons sur la participation d'un maximum de sections!

Si ça n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à vous inscrire en contactant le syndicat: sdencgt13@wanadoo.fr

Education: 10 000 manifestant-e-s le 30 janvier dans les rues de Paris.

Entre 8000 et 12 000 personnes ont défilé le 30 janvier à Paris de la place Denfert-Rochereau au Ministère de l'Education, notamment à l'appel de l'UNSEN CGT et de la FSU, et des organisations lycéennes. La CGT Educ'action 13 était représentée notamment par une délégation de nos camarades du collège Barnier. Ce n'est qu'un début, le combat continue!

Budget, RGPP, Retraites : le gouvernement attaque!

Budget : le 30 janvier, Fillon déclare au Figaro "Nous sommes déterminés à faire des efforts sans précédent". On sait ce que ça veut dire : 30 000 postes supprimés en 2010 dans la Fonction Publique d'Etat, - 345 postes dans le second degré pour Aix-Marseille! RGPP: la mobilité forcée des fonctionnaires bientôt mise en œuvre... Bercy va publier prochainement le décret mettant en œuvre la réorientation obligatoire des agents dont l'emploi a vocation à être supprimé et leur licenciement en cas de refus : eh oui, c'est ça la France de 2010! Retraites : le gouvernement a annoncé la réouverture du dossier des retraites en 2010. Au-delà des annuités c'est l'âge de la retraite qui doit être examiné "sans tabou". Vous avez dit sans tabou ?

Alors la conclusion s'impose : AUX ARMES!